

en soi ne soit parvenu à enrayer l'escalade de la course aux armements, chacun a contribué à un réseau grandissant d'accords internationaux visant à réglementer la prolifération de nouveaux armements ou l'introduction des armes existantes dans de nouveaux milieux. C'est au moins, à mon sens, une lueur d'espoir pour l'avenir. Cet espoir toutefois ne se matérialisera que si, faisant preuve d'imagination et d'énergie, nous donnons suite à ces mesures de réglementation au cours de la Décennie du désarmement. En d'autres termes, nous avons surtout réussi jusqu'ici à adopter ce qu'on est convenu d'appeler des mesures préventives plutôt que des mesures positives en vue de freiner la course aux armements.

Nous sommes portés à croire que de nouveaux progrès sont possibles, en partie parce que les superpuissances ont indiqué leur intention, au moins dans une certaine mesure, d'entrer dans une ère de négociations plutôt que de confrontation. Nous prenons conscience de la futilité de la course aux armements nucléaires qui risque d'aboutir à des armes plus perfectionnées encore susceptibles de menacer à long terme l'équilibre préventif sur lequel repose de façon précaire la paix mondiale. Les efforts visant à freiner la course aux armements qui va s'accéléralant, au moyen de mesures régionales comme de mesures globales, coïncident avec le sentiment général de gaspillage des ressources utilisées à des fins d'armements, alors qu'il importe de canaliser davantage les énergies de l'homme vers le développement économique et social qu'un nombre toujours plus grand de nations considère désormais comme la véritable assise d'une paix durable.

Comme l'indique le rapport du Comité du désarmement, les gouvernements qui participent directement aux négociations sur la réglementation des armements continuent d'accorder la priorité, comme cette Assemblée le leur a demandé, aux efforts visant à mettre un terme à la course aux armements nucléaires. Tel était, en fait, l'objectif qui avait été fixé par cette Commission. La déclaration finale de la session du vingt-cinquième anniversaire invite tous les gouvernements à passer « de la limitation des armes à la réduction des armements, et enfin au désarmement dans le monde entier, en particulier dans le domaine nucléaire¹ . . . ».

Négociations sur la limitation des armements stratégiques

Depuis un an, nous avons été les témoins de deux grands pas dans ce sens. L'amorce de négociations directes entre les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques constitue, à ce jour, l'événement le plus prometteur dans la lutte pour réaliser une réglementation efficace des armements et un bon début pour la Décennie du désarmement. Les intérêts de la communauté internationale sont en jeu dans ces négociations capitales et nous espérons tous bien vivement qu'elles permettront aux puissances nucléaires d'enrayer la course aux armements nucléaires avant que ne soit

1. (A/L.600, p. 52, Par. 5.)